

③ Mode d'emploi du bordereau "remboursements des indemnités en franchise de cotisations URSSAF"

N°de pièce : [Réservé à la comptabilité] Indiquer le n° de l a pièce comptable

Section : Indiquer la section concernée (obligatoire)

Bénéficiaire : indiquer le nom et le prénom du bénéficiaire (obligatoire)

Qualification : cocher la case correspondant à la qualification du bénéficiaire (obligatoire)

Année : indiquer l'année pendant laquelle la manifestation a eu lieu (2008) pas la saison (obligatoire)

Mois : indiquer le mois pendant lequel la manifestation a eu lieu (obligatoire)

Jour(s) : indiquer le ou les jours du mois pendant lesquels la manifestation a eu lieu (obligatoire)

Motif du déplacement : indiquer le motif du déplacement (match, formation, etc …) (obligatoire)

Manifestation : indiquer la manifestation et les clubs dans le cas d'un match (obligatoire)

Montant en € : indiquer le montant de l'indemnité plafonnée en 2009 à 110 € (obligatoire)

TOTAL : indiquer le total de la colonne 'Montant' (obligatoire)

Date du règlement : indiquer la date à laquelle le chèque a été émis (obligatoire)

N°du chèque : indiquer le n° du chèque émis (obligatoire)

Signature du bénéficiaire : emplacement de la signature du bénéficiaire du chèque (obligatoire)

Signature du Président ou du trésorier : emplacement de la signature du Président ou du trésorier (obligatoire)

Exemple :

---

③ Indemnités en franchise de cotisations URSSAF

N°Pièce

Section	*Basket*
Bénéficiaire	*Jean Richard*

Année	*2008*	Qualification :	☑ Accompagnateur ☐ Joueur
Mois	*février*		☐ Juge, arbitre ☐ Guichetier

(1)	Jour(s)	Manifestation(2) (indiquer les clubs concernés)	Montant(3) en €
1	*6*	*AS Monts/SAS minimes filles région*	*60 €*
2	*13-14*	*Tournoi international benjamin de Véretz*	*110 €*
3	*20*	*Challenge J.C. Potreau (poussins) de Saint-Avertin*	*84 €*
4	*27*	*Rassemblement des mini-poussins à Veigné*	*100 €*
5			
		TOTAL	*354 €*

(1) Pour chaque ligne, tous les champs doivent être remplis.
(2) Le nombre de manifestations par mois ne peut dépasser 5
(3) En 2009, le montant ne peut-être supérieur à 110 € par manifestation

Date du règlement	N°du chèque	Signature du bénéficia ire	Signature du Président ou du trésorier
28/02/2008	*123471*	*Richard*	*Martin*

Formulaire SAS2009003